

La saga des Clubs MJPM continue en visio !

Publié le : 23/07/2020

Auteur : Olifan Group

L'équipe expertise personne vulnérable continue de vous informer à travers les clubs MJPM !

Après un premier club MJPM* à distance sur le thème de l'investissement socialement responsable présenté par Florent Pinteau - La Financière Responsable et un bilan plus que positif, 4 autres actes majeurs ont été lancés.

Ensuite, nous avons donc eu le plaisir de recevoir Marc-André Ceccaldi - avocat pour la réparation du préjudice corporel. Il a traité les points de vigilance pour défendre les intérêts d'un majeur victime d'un dommage tel qu'un accident de la route, une infraction ou encore un accident médical. Il a également porter une attention particulière sur le rôle de l'avocat-conseil sur cette thématique. Ce second acte est un sujet considérable dans la vie d'un majeur.

Puis, lors du troisième acte, c'est Gilles Raoul-Cormeil - Maître de conférences à l'Université de Caen qui nous a fait l'honneur de sa présence. Il nous a, quant à lui, apporté les éléments de réponses sur l'avant/après crise sanitaire au niveau de la justice. Gilles Raoul-Cormeil est revenu sur les temps forts de cette crise notamment sur les difficultés des mandataires à subvenir aux besoins de leurs majeurs mais aussi sur la fermeture des tribunaux, et les conséquences que cela a pu engendrer. Il a aussi, à juste titre, soulevé le manque de reconnaissance des MJPM dans ce contexte si particulier.

Pendant la période estivale, vous restez informés avec ce nouveau format dédié aux acteurs de la protection.

Le quatrième acte se déroulera **le 28 juillet prochain** avec aux commandes Krystel Diot – Intencial Patrimoine qui nous parlera de la fin du fond euro. Un fond qui rapporte moins que l'inflation ; une garantie en capital qui n'existe plus, bref face à cela qu'elles sont les alternatives ? Y a-t-il une problématique précise ?

Mélanie Dazelle, Olifan Group Mougins

Vous souhaitez participer à ces clubs MJPM ? Contactez-nous !

**Pour rappel, ces clubs sont dédiés aux professionnels de la protection des majeurs dans le but de leur fournir de la connaissance utile dans leur pratique. En 45 minutes, un expert intervient sur un thème d'actualité afin d'y apporter les éléments de réponses nécessaires.*